



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 25/07/2025

Reçu en préfecture le 28/07/2025

Publié le **29 JUL. 2025**

ID : 057-245700695-20250723-D2025_110_SI-AR

DECISION 2025-110

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu la délibération n° 10 du Conseil communautaire en date du 7 novembre 2023, relative à l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024, pour le budget principal de la CCCE,

Vu la délibération n° 11 du Conseil communautaire en date du 7 novembre 2023 relative à l'adoption du Règlement Budgétaire et Financier de la CCCE,

Vu la délibération n° 8 du Conseil communautaire en date du 5 novembre 2024 relative au Rapport d'Orientations Budgétaires 2025,

Vu la délibération n° 9 du Conseil communautaire en date du 10 décembre 2024 portant sur le vote du Budget primitif principal 2025 de la CCCE, et autorisant Monsieur le Président de la CCCE à effectuer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des crédits inscrits dans chaque section, conformément aux dispositions prévues par l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n° 12 du Conseil communautaire en date du 8 avril 2025 portant sur le vote du Budget supplémentaire principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-73 en date du 10 juin 2025 portant Virement de Crédits n°1/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-86 en date du 26 juin 2025 portant Virement de Crédits n°2/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-106 en date du 15 juillet 2025 portant Virement de Crédits n°3/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-107 en date du 17 juillet 2025 portant Virement de Crédits n°4/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Considérant la nécessité de procéder à l'ajustement des crédits votés au titre de l'année 2025 pour le budget principal de la CCCE,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

De procéder aux virements de crédits tels que présentés dans le tableau, ci-dessous :

Virement de crédits n°5-2025

Imputation (chapitre - article - fonction)	NATURE	MONTANTS	
		CREDITS OUVERTS	CREDITS REDUITS
CHAPITRE 011		259,20	358,20
D F 011 60612 020 /0404_STLIAISON Service : Service Finances	Énergie - Électricité		358,20
D F 011 6262 321 /0901_SPGYMRODE Service : Service Informatique	Frais de télécommunications	86,40	
D F 011 6262 321 /0902_SPGYMKANF Service : Service Informatique	Frais de télécommunications	86,40	
D F 011 6262 321 /0911_SPDOJOCAT Service : Service Informatique	Frais de télécommunications	86,40	
CHAPITRE 65		99,00	0,00
D F 65 65811 66 /1207_MSAP Service : Service Informatique	Droits d'utilisation – informatique en nuage	99,00	
TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES	dont crédits au titre de la fongibilité : 99,00 €	358,20	358,20
CHAPITRE 20		5 150,00	0,00
D I 20 2031 0030 325 /0910_SPSTAND Service : Service Batiments	Frais d'études	3 350,00	
D I 20 2031 OPNI 60 /08_DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE //Med	Frais d'études	1 800,00	
CHAPITRE 21		70 059,90	77 368,90
D I 21 21351 0035 4238 /1201_ RESIDENCE D'AUTOMNE Service : Service Batiments	Agencement - Bâtiments publics	12 350,00	
D I 21 21351 OPNI 020 /0206_NTCI Service : Service Informatique	Agencement - Bâtiments publics	50 000,00	
D I 21 2158 OPNI 020 /0206_NTCI Service : Service Informatique	Autres installations, matériel et outillage techniques		50 000,00
D I 21 21622 0032 76 /0316_MAISON DE LA NATURE Service : Charge de Mission Citadelle	Biens historiques et culturels mobiliers	5 660,00	
D I 21 21848 0028 323 /0906_SPCAP Service : Service CAP Vert	Autres matériels de bureau et mobiliers	745,20	
D I 21 2185 0031 321 /0902_SPGYMKANF Service : Service Informatique	Matériel de téléphonie	94,56	
D I 21 2185 0037 321 /0901_SPGYMRODE Service : Service Informatique	Matériel de téléphonie	94,56	
D I 21 2185 0046 321 /0911_SPDOJOCAT Service : Service Informatique	Matériel de téléphonie	94,56	
D I 21 2188 0038 66 /1207_MSAP Service : Service France Services	Autres immobilisations corporelles	450,00	
D I 21 2188 OPNI 633 /0316_MAISON DE LA NATURE	Autres immobilisations corporelles	331,75	
D I 21 2188 OPNI 633 /0512_TCOT ROD Service : Service OT	Autres immobilisations corporelles	239,27	
D I 21 2188 OPNI 020 /0404_STLIAISON Service : Service Finances	Autres immobilisations corporelles		27 368,90
CHAPITRE 23		2 159,00	0,00
D I 23 2313 OPNI 76 /0316_MAISON DE LA NATURE Service : Charge de Mission Citadelle	Immobilisations en cours - Constructions	1 259,00	
D I 23 2313 OPNI 76 /0316_MAISON DE LA NATURE	Immobilisations en cours - Constructions	900,00	
TOTAL INVESTISSEMENT DEPENSES	dont crédits au titre de la fongibilité : 7 309,00 €	77 368,90	77 368,90
	Total Ouverture de crédits	77 727,10	
	Total Réduction de crédits		77 727,10

Envoyé en préfecture le 25/07/2025

Reçu en préfecture le 28/07/2025

Publié le

29 juillet 2025

ID : 057-245700693-2025-07-23-00000_110_SI-AR

Fongibilité	Montant de l'enveloppe de VC autorisés au titre de la fongibilité (7,5 %)	Montant de l'enveloppe de VC déjà consommé au titre de la fongibilité (7,5 %)	Montant 2025 lié à la fongibilité	Solde de l'enveloppe lié à la fongibilité
Section Fonctionnement	3 868 796,02 €	111 530,00 €	99,00 €	3 757 167,02 €
Section Investissement	5 047 684,43 €	156 481,00 €	7 309,00 €	4 883 894,43 €

Les virements de crédits dans les deux sections sont inférieurs au seuil du montant de l'enveloppe fixée au titre de la fongibilité.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 23 juillet 2025

Le Président
Michel PAQUET



Envoyé en préfecture le 25/07/2025

Reçu en préfecture le 28/07/2025

Publié le

ID : 057-245700695-20250723-D2025_110_SI-AR

